

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **9 (1925)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.08.2024**

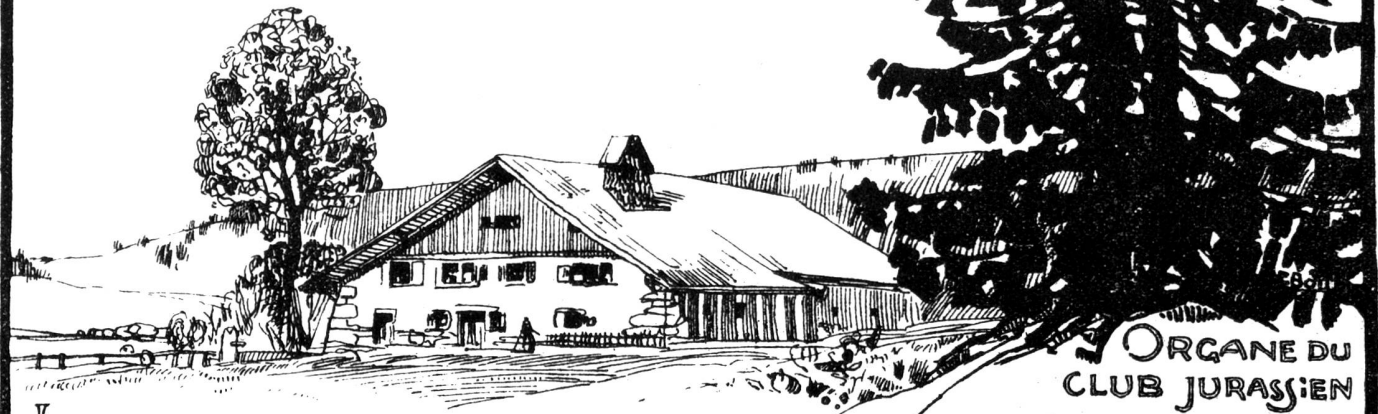
Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les trois mois.
II^e SÉRIE : 9^e ANNÉE. — N^o 3.
Neuchâtel, le 1^{er} Juillet 1925.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. A. Mathey-Dupraz, professeur à Colombier. — Abonnement : Suisse, Fr. 2,50; Etranger, Fr. 3,50. — Pris dans les Bureaux de Poste : Suisse, Fr. 2,70. — Etranger : Fr. 3,90 année entière, envoi comme imprimé recommandé.

LE SANGLIER DANS LE JURA ⁽¹⁾

(SUITE)

Dans la région de Soubey (Franches-Montagnes), la chasse aux sangliers continue. Une bête noire a été abattue près de Chevener (à 7,5 km. S.-O. de Porrentruy) et 3 autres entre Froidesaux et Clairbief, près de Soubey.

Le garde-chasse Letzer tire, les premiers jours de Février, sur le territoire de Bâlikon (distr. de Furzach, Argovie), un sanglier du poids de 14 kilos.

La Diana, Mai, p. 35, relate : « Au commencement de Février, un sanglier de belle taille a traversé le lac de Genève, de la côte de Savoie à la côte suisse, au-dessus de Nyon (distance d'au moins 6 km.). Des pêcheurs n'ont pu le saisir. Après son atterrissage, ils le poursuivirent, mais ils durent l'abandonner à son entrée dans le domaine de Prangins. Les chasseurs de la région ayant fait une battue quelques heures après n'ont pas revu l'animal. »

A la même époque, un sanglier mâle, errant dans les parages de Tolimont et du Grosholz (Seeland), va rendre visite aux truies domestiques du Lindenhof (Witzwil), en franchissant la clôture de l'enclos dans lequel ces animaux sont parqués et vivent sous bois. Le sanglier doit avoir été abattu plus tard; néanmoins, son séjour eut des suites; car, vers la mi-Juillet, dix truies de l'enclos mirent bas,

(1) Voir Rameau de Sapin : 1923, N^{os} 1, 3, 5; — 1924, N^{os} 1, 2, 4; — 1925, N^{os} 1, 2.

dans l'espace de 8 jours, une septantaine de goretts rayés comme des marcassins ⁽¹⁾

Fin Août ou commencement de Septembre : « Un sanglier a été vu derrière le Mont Aubert et sur le Mont Aubert lui-même. J'ai vu au pied du col du Séroillet (vers 1000 m.) les traces de son passage (terre labourée, mousse et herbe retournées), mais je n'ai pas vu la bête. » (Communication de M^r P. de Meuron).

Le 3 Septembre, dans la matinée, deux demoiselles de Yufflens-la-Ville ont vu deux gros sangliers, qui se sont approchés des maisons et sont repartis en suivant la haie qui borde les domaines de Varrax; plus loin, ils sont aperçus par 3 enfants cueillant des noisettes, se dirigeant vers la forêt à travers les vignes de Villars-S^tCroix. Une poursuite faite immédiatement fut infructueuse.

Dans l'après-midi du lundi 6 Novembre, un chasseur de S^t Blaise ne fut pas peu surpris de voir ses chiens lancer un grand sanglier, lequel s'enfuit dans les bois de Chammont.

Dans la première moitié de Décembre, des chasseurs de Sauton ont abattu un sanglier pesant 60 kilos. La neige fraîche a permis de relever de nombreuses traces.

(La Suisse orientale est aussi visitée par ces pachydermes; la Tribune de Genève du 17 Décembre disait: « On a pu admirer ce matin (16 Déc.) au Molard, un superbe sanglier pesant près de 200 kg. L'animal avait été tué dans le canton de S^t Gall. »)

Vers la mi-Décembre, au cours d'une battue, un chasseur de Saint-Ursanne abat un beau ragot de 70 kg. - Le mercredi 20 Décembre, une troupe de sept bêtes noires (un mâle, une laie et 5 marcassins) était délogée par des bûcherons dans les parages du Cernil (distr. de Courtelary). Des chasseurs purent les suivre jusqu'aux tourbières de la Chaux-d'Abel. La nuit interrompit leur poursuite. Le lendemain, à l'aube, un paysan des Bois aperçut trois de ces pachydermes dans le pâturage du Crêt Brûlé; puis leur passage est signalé au Cerneux-Mâdeux. Des chasseurs neuchâtelois tirent deux marcassins dans la Combe de Biaufond, les autres bêtes restent cachées dans le vallon du Cul des Prés (commune de la Ferrière).

En 1922, un sanglier, d'assez belle taille, franchit la route cantonale entre la gare de Louvens et l'ancienne gravière de Romanel, près Sausanne, puis disparut dans les bois de Vernand.

Près de Delémont, des chasseurs traquent une bande de neuf sangliers. Le plus gros de tous, après avoir reçu plusieurs coups de fusil, est abattu.

1923. Dès le commencement de l'hiver, on remarquait de nombreuses traces de sangliers aux Creux, à la Combe Chapatte et dans la côte boisée du village d'Osuel,

(1) Le 2 Mai 1923, nous avons vu, dans une stalle de la porcherie du Lindenhof, six de ces métis (3 mâles et 3 femelles) présentant tous les caractères zoologiques du sanglier, sauf la couleur claire rappelant le porc domestique. Ils avaient les allures et l'aspect du sanglier, la tête allongée, les oreilles droites et en arrière, le corps étroit, courbure du dos accentuée, les soies allongées le long de la ligne dorsale. Par ci, par là, sur le corps, quelques taches de mélanisme.

Quelques-uns de ces métis ont figuré à l'Exposition de Lausanne, en Septembre 1923.

A fin Novembre 1923, dans la vallée du Chélif, près de Boghari (Algérie) et à Bir-Raballou, nous avons observé de ces métis, qui étaient les sosies de ceux du Lindenhof.

du côté des Malettes (Jura bernois). Le 13 Janvier, au cours d'une traque, un groupe de chasseurs débusquait six de ces pachydermes; l'un des fuyards est tiré dans le voisinage de la ferme de « Chez Rasuel ». La victime pesait 40 kilos. Le surlendemain, 15 Janvier, sur les côtes du Mont Terrible, un autre animal de cette bande est abattu.

Près de Beinwil (Soleure), le 1^{er} Mars, le chasseur Bohrer tire trois sangliers dans l'espace de quelques minutes.

À la mi-Mai, nos journaux rapportaient que des personnes de la Chaux-de-Fonds, se promenant, dans l'après-midi du 14 Mai, aux environs des Fins, près de Morteau, avaient capturé vivant un jeune sanglier. La présence d'une laie, accompagnée de deux ou trois marcassins, avait été signalée à ces promeneurs. M. Arnold Robert, de la Chaux-de-Fonds, découvrit la piste d'un marcassin, et, après une poursuite de deux heures, il parvint à s'emparer du jeune animal, lequel ne pesait qu'une dizaine de kilos.

Depuis le commencement de Juin, deux sangliers causent des dégâts dans les cultures des environs de Bevaix; ainsi, à Yauroux, les champs de pommes de terre, de betteraves, sont bouleversés. Les paysans font des rondes durant la nuit, ils entendent les grognements des bêtes noires, constatent leur passage au travers d'un champ de blé. Dans la nuit du 15 au 16 Juin, ils aperçoivent l'un des deux sangliers, trop éloigné cependant pour être tiré de nuit.

À Bofflens (dist. d'Orbe, Vaud), de nombreux sangliers commettent d'importants dégâts aux terres cultivées. Ces animaux se sont reproduits dans la région. De très nombreuses traces sont relevées dans les forêts du pied du Suchet.

Le Courrier du Val-de-Travers du 20 Juin rapporte: « Un bûcheron de Môtiers a aperçu, la semaine dernière, deux sangliers au-dessous de la Cascade »

Le 27 Juin, M. le D^r Sardy communique, de Bevaix, qu'un habitant de Gorgier avait vu une laie, suivie de deux marcassins, se baignant dans le ruisseau dit « du Savoir ». Le même observateur constate, dans les premiers jours du mois d'Août, dans le bois du village de Bevaix, forêt de Charcottet, le passage d'un sanglier; de larges espaces sont labourés.

Le 8 Septembre, quelques marcassins égarés, ayant sans doute perdu leur mère, sont aperçus, par des gamins, entre Galgenbugel et Schlossbrunnen; une heure plus tard, ces orphelins se tiennent au bord de la route, près de la maison des péages fédéraux à Burg, dans le voisinage de Rodersdorf (Jura soleurois).

Une douzaine de sangliers sont signalés à la même époque dans la contrée de Seewen (canton de Soleure). Une traque, organisée par de nombreux chasseurs, ne donne aucun résultat.

Des chasseurs vérochaux poursuivant un lièvre, le samedi 15 Septembre, dans la forêt du Devens, eurent la surprise de rencontrer inopinément un fort sanglier. L'animal reçut quelques coups de fusil et s'enfuit; les chiens refusèrent de suivre la piste de la bête noire au-delà de la lisière de la forêt de la Côte de Saint-Aubin.

À Bofflens (Vaud), à cinq minutes au-dessus du village, un chasseur tire un sanglier pesant 81 kilos.

Les agriculteurs de Mex, de Yufflens-la-Ville et de Villars-Sainte-Croix (Vaud) se plaignaient des dégâts commis par les sangliers, surtout aux pommes de terre et aux raisins. Le jeudi 27 Septembre, huit chasseurs de Renens partent en battue et ramènent une laie (92 k.⁰⁰) et quatre jeunes sangliers du poids moyen de 30 kilos chacun.

Vers la mi-October, des bêtes noires sont de nouveau signalées dans la région du pied du Jura, entre Gingins et Givrins; un champ de pommes de terre est entièrement bouleversé au-dessus de Trélex sur Nyon (Vaud).

Dans la première quinzaine de Novembre, des chasseurs de Biemme tirent un gros sanglier de 159 kilos, au nord de Roggenburg (distr. de Delémont).

Un sanglier passe auprès d'une équipe d'ouvriers travaillant (16 Novembre) sur la route de Baulmes à Rances (Vaud). L'animal, se voyant découvert, traverse le marais, franchit les champs labourés, passe à une faible distance de la ferme de « Tout Vent », se dirige vers « Champ des Bois », puis disparaît dans la forêt.

Le 22, à 21 heures, M. Philippe Delay, des Biolles sur Concise, vit sortir du bois et se diriger vers un tas de feuilles de betteraves, non loin de sa maison, un sanglier. Grâce au clair de lune, le fermier put loger, dans l'épaule de ce visiteur nocturne, une balle de son fusil d'ordonnance. Le lendemain, l'animal tué fut exposé à l'Écu de France, à Concise, et le produit des entrées destiné à l'Infirmierie.

En date du 27 Novembre, on mande de Sauson (Jura bernois): « Des plaintes s'élèvent parmi les paysans du plateau du Blauen (876 m. Bâle-Campagne), parce que des hordes de sangliers ravagent les champs ensemencés. Des chasseurs de Sauson ont, après une chute de neige, organisé une battue et ont fait débrûcher une troupe de 16 sangliers, dont quatre furent tués.

On signale également ces pachydermes comme nombreux dans la région du Burgberg, où des battues seront organisées.

Au commencement de Décembre, le passage de très nombreux sangliers est signalé, un peu partout, dans la vallée de Delémont. Leurs traces ont été relevées à Monteroix, au nord de la ville, à Montchaibeux, près de Courrendlin, au Coillard et à Bellevue, territoire de Courroux. Un champ ensemencé a été labouré par ces pachydermes, aux Neufs-Champs, au-dessus de Courcelon.

Le 15 au soir, les occupants de l'autobus de Saignelégier - Tramelan ont pu voir un sanglier traverser la route à quelques mètres de leur véhicule.

Une traque est organisée (11 Décembre) dans les parages du Mont-Pèlerin (Vaud).

À la demande des autorités communales de Chamblon, la préfecture d'Yverdon autorise une battue aux sangliers. Le jeudi 20 Décembre, un chasseur de Method tire un jeune sanglier mâle pesant 80 kilos.

Des sangliers ayant de nouveau fait leur apparition au pied du Jura, un groupe de chasseurs de la Sarrax organise une battue dans les bois de Moiry. L'un des parti-

cipants, M.^r Rosset, d'Éclépens, abat un mâle du poids de 105 kilos. D'autre de ces pachydermes errent encore dans la contrée.

Les chasseurs de Lucens (Vaud) font une battue dans les coteaux boisés dominant la Chaumière et les XIII Cantons. Un sanglier, atteint de deux coups de fusil, parvint à s'enfuir vers Villeneuve-Granges.

Dans l'après-midi du 31 Décembre, la neige permit à des chasseurs d'Andelfingen (canton de Zurich), de poursuivre des sangliers, assez nombreux, qui avaient élu domicile dans les fourrés proches de cette localité. Un gros mâle est abattu.

Un lecteur de nos « Notes », nous écrivait ces jours derniers : « A lire les journaux en 1923, et surtout ceux de Décembre, on peut constater que les sangliers abondent dans le Jura et tendent à se rapprocher de la plaine ; il semble que le pays leur plaît et qu'ils élisent domicile fixe et non momentané, comme on aurait été tenté de le croire aux premiers temps de leur apparition à la frontière franco-suisse.

Sur territoire neuchâtelois on n'en a point encore aperçu, mais deux ou trois ont été vus entre la Ferrière (Berne) et la Combe du Valanvron, donc à la limite du canton.

Un collaborateur de la Diana (Mars 1924) dit qu'au « Pied du Jura » (canton de Vaud), il ne s'est tué que des mâles du poids de 60 à 130 kilos. M. Éperon, président de la Section vaudoise du Nord de la Diana, dit aussi : « Ces derniers temps (fin 1923), grâce à la neige, on a réussi à tuer 4 ou 5 sangliers, tous des mâles. »

Ces deux remarques permettent de supposer que les laies, accompagnées de leurs marçassins, sont d'humeur moins vagabonde que les ragots, les quarteniers, les grands sangliers, les vieux sangliers ou solitaires.

1924. Les chasseurs d'Andelfingen (voir note du 31 Déc. 1923) tuent, les 2 et 3 Janvier, deux autres sangliers ; après la chasse, des enfants de la localité, qui patinaient, ont la surprise de voir passer près d'eux un sanglier blessé qui se réfugia dans le taillis voisin.

Ces derniers jours, plusieurs personnes ont vu un sanglier à la lisière du bois de Bussigny, d'autres l'ont aperçu à Bremlens, près de la ferme Pelichet.

Dans une traque organisée, le samedi 5 Janvier, par des chasseurs de Movelier (Jura bernois), un fermier de Bavelier tire, de deux coups de fusil, dans les parages du Scwenbourg, deux sangliers pesant chacun 60 kilos.

Des chasseurs de Cossonay et de la Sarrax, faisant une battue en commun, tirent, dans la région de la Cène de Conflans (cirque rocheux au S.-E. de Ferreyres, où se réunissent la Venoge et le Veyron (distr. de Cossonay), un sanglier du poids de 115 kilos (Journaux du 11 Janvier).

Quelques jours après, trois chasseurs de Crassier, près Nyon, tuent, dans les forêts de Bonmont, deux sangliers pesant 110 kilos.

On nous communique de Baulmes : « Lundi après-midi 10 courant, une équipe de chasseurs d'Orbe a abattu, dans le bois de la Feuville, territoire de la Commune de Baulmes, un sanglier noir pesant 110 kilos. Blessé, ce solitaire avait dû être pour-

suivi durant cinq kilomètres avant d'être atteint. D'autres bêtes noires se tiennent encore dans la région.

Le même jour, un chasseur de Montcherand abat, dans le bois de Chassagne sur Orbe, un sanglier du poids de 117 kilos.

La région de la Dôle et du pays de Gex est aussi infestée de sangliers. Une battue organisée, le 11 Janvier, eut une fin heureuse pour les chasseurs; commencée dès le matin dans les bois de Chavannes sur Bogis, vers les 15 heures seulement fut lâché le premier coup de fusil qui fracassa la mâchoire d'un énorme sanglier. L'animal blessé s'enfuit au triple galop, traversa deux fois la Versoix pour revenir sur le territoire de Chavannes-des-Bois, où l'un des chasseurs se lança à sa poursuite en side-car. L'animal, se sentant traqué, fonça droit sur le Nemrod, qui lâcha sa machine, se mit derrière un arbre, d'où il tira plusieurs coups de feu à bout portant. La victime pesait 130 kilos.

Toujours dans le canton de Vaud, le 12 courant, un groupe de 22 chasseurs de Vaulion, Surciens, Romainmôtier et Chevilly, a tué dans les champs de Surciens, près de la forêt de la Sapellaz, un sanglier pesant 70 kilos.

A la même date, peu après 16 heures, la partie nord du village de Daillens a été mise en émoi; un gros sanglier s'y promenait. L'animal venait des grands bois situés entre Daillens et Barois, où ses traces ont été relevées; il traversa les vignes de Prandy, puis, effrayé, partit à vive allure dans la direction de la Venoge et du Mauremont, non sans avoir enfoncé la clôture en treillis d'un verger.

La « Liberté » du 31 Janvier dit: « Un sanglier a fait son apparition en Veveyse. Il a été vu au Chaussin, en dessus de Châtel-Saint-Denis; l'empreinte de ses pas a été relevée près de la chapelle de Notre-Dame du Scé. Au dire des personnes qui l'ont vu, il s'agirait d'un pachyderme d'assez grande taille, plus grand que ceux qui ont causé des dégâts dans les champs aux confins du hameau de Fruence en 1923. »

Le 9 Février, un chasseur de Delémont tire un jeune sanglier du poids de 70 kilos; grâce à la nuit tombante, les compagnons de la victime s'enfuient.

Les chasseurs de Soubey (Franches-Montagnes), au cours d'une battue, le 21 Février, abattent deux sangliers pesant 150 kilos.

A la frontière franco-suisse, partie Sud-Ouest, les sangliers sont toujours nombreux. A cette occasion, le Département de Justice et Police du Canton de Genève rappelle aux intéressés les dispositions des lois et règlements qui régissent la destruction des sangliers: « En dehors des propriétaires qui ont le droit de détruire les sangliers sans autorisation spéciale et sans permis, mais seulement sur leur propre fonds, attenants à leur habitation (arrêtés des 6 Juillet et 7 Juin 1919, relatifs à la destruction des animaux nuisibles), seuls les chasseurs porteurs d'un permis de chasse de 1924 et assermentés peuvent participer à des battues (loi fédérale, art. 4). Les autorisations seront délivrées sur demande adressée à M. Dorel, inspecteur cantonal des forêts.

Le groupe des chasseurs de la Sarrax, réuni au groupe de ceux de Romainmôtier-

Vaulion, 14 Nemrods en tout ont abattu, le 28 Février, après une chasse mouvementée, un sanglier mâle du poids de 86 kilos. La bête, traquée depuis lundi et blessée mortellement, était venue se gîter, le jeudi au matin, au-dessus du village de Turviens. Des particuliers de cette localité firent lever la bête, et les chasseurs, qui se trouvaient à près de 2 kilomètres de cet endroit intervinrent. L'animal reçut plusieurs coups de feu; rendu furieux, il s'attaqua à deux chevaux, qu'il faillit décaudrer, puis s'élança contre deux chasseurs et les renversa. L'un put se relever prestement, recharger son arme et envoyer encore deux coups de fusil au sanglier, qui tomba. La scène, qui eût pu tourner au tragique, se passait entre le domaine des Sorats, près de Nidau (hameau d'une dizaine de maisons, à 3 km. de Vaulion) et la forêt dite « aux Plans de la Sagne », au-dessus de Turviens.

Les journaux ont rapporté que le dimanche 30 Mars, une patrouille d'éclaireurs de Neuchâtel-Ville, a délogé un jeune sanglier blotti sous un sapin, dans la forêt de Tolimont. L'animal se serait enfui à toute vitesse dans la direction du Sud-Est.

Vers le 10 Septembre, on signale de nouveau la présence de sangliers, sur le territoire de la commune d'Envy, près de Romainmôtier. Ils causent, paraît-il, de sérieux dégâts aux cultures.

Au commencement de Novembre, un sanglier venant de Courroux (Jura bernois) traversa tranquillement le finage de la montagne, pour atteindre Develier; il traversa ce village en entier.

Vers la mi-Novembre, ces pachydermes apparaissent aux abords immédiats de la ville de Delémont; ainsi, le 18, à 7 heures du matin, un facteur postal apercevait un sanglier à quelques mètres de l'Orphelinat.

On signale de Genève, le 26 Novembre, que les chasseurs de Jussy ayant relevé les traces d'un vieux sanglier, se sont mis à sa poursuite.

(A suivre)

Amathey Dupraz.

NOTES ADDITIONNELLES

1919. Les premiers jours de Décembre, le propriétaire de la chasse réservée de Rudolfstetten (distr. de Bremgarten, Argovie) était averti, par les gardes-chasse, que quatre sangliers rôdaient dans la région. Accompagné de cinq chasseurs, ils firent, dans la journée du 9 Décembre, une battue durant laquelle une forte laie fut tuée.

Le même jour, des chasseurs de Delémont et de Bassecourt, ayant organisé une traque dans les forêts de cette dernière localité, tirèrent deux sangliers, et le lendemain, près de la Caquerelle, un ragot pesant 75 kilos.

On communiquait de Thayngen (près Schaffhouse) que, le 28 Décembre, on avait observé, à la frontière allemande et près du village de Barzheim, un sanglier; poursuivi, l'animal s'enfuit dans la direction de Schlifferhalden; ses traces purent être suivies à travers les champs et la forêt.

1920. Dans une traque, organisée le 5 Janvier dans les forêts de Courtedoux, Bure et Fahy, une bête noire pesant 80 kilos est tuée; deux autres s'enfuient.

Le 13 Janvier, les chasseurs d'Ederswiler (Jura bernois) tuent une laie portante pesant 100 kilos, dans les forêts de Ritzengrund (groupe de fermes dans le Jura bernois et soleurois).

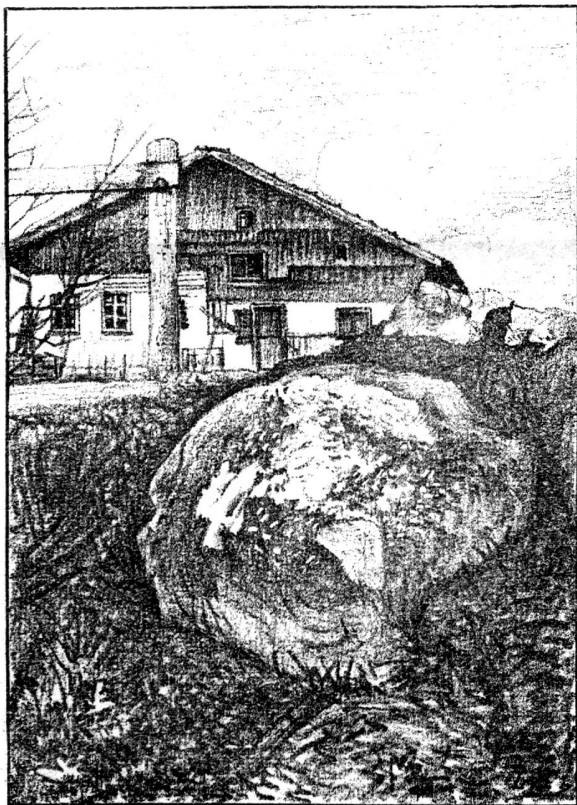
À la mi-Mars, deux gros sangliers sont abattus dans les environs de Saint-Ursanne. Près d'Ocourt, un passant est tout à coup assailli par un sanglier mâle blessé; il ne peut se débarrasser de l'animal furieux qu'à coups de bâton. Dans le Fricktal, près de Wil, les bêtes noires bouleversant les champs, des chasseurs se sont mis à leur poursuite, mais sans résultat. Sur les hauteurs de Waldhusen (distr. de Zurzach, Argovie), des sangliers apparaissent de temps à autre, aussi un groupe de 7 chasseurs, bien armés, se mirent-ils à leur recherche. Le 17 Mars, deux sangliers passèrent à une trentaine de mètres des Nemrods, qui les accueillirent par une grêle de balles, mais ces animaux purent disparaître sans avoir été atteints. Près d'Osterfingen (Schaffhouse), sept marcassins sont tués (26 Mai), la laie s'enfuit. Dans ce même canton, à Wilchingen, on tue le 3 Juin encore un sanglier.

(Notes supplémentaires de M.

A. Hess

, Berne.)

BLOC ERRATIQUE DES VERRIÈRES



Le bloc erratique situé aux Verrières, vis-à-vis de l'étang de Belle-Perche, dans la propriété de M. Arthur Michet, est constitué par une roche siliceuse du groupe des quartzites. C'est un grès à grains de quartz fortement recristallisé. Cette catégorie de roches ne se rencontre, dans la région d'alimentation du glacier du Rhône, qu'à deux niveaux, soit dans le Trias inférieur et dans le Carbonifère. La photographie que j'ai eue sous les yeux permet d'observer que le bloc est compact, massif. Les quartzites du Trias sont généralement plaquetées, disposées en petits bancs, alors que celles du Carbonifère sont en gros bancs compacts. C'est pour cette raison qu'il nous a paru de suite que le bloc en question est à attribuer plutôt au Carbonifère qu'au Trias. Cet avis est du reste également partagé par M. le Prof. Argand. L'échantillon ayant été soumis à des spécialistes lausannois, ceux-ci

ont confirmé notre attribution. L'opinion qu'il pourrait s'agir d'une roche triasique a été rejetée par eux, de sorte que l'âge carbonifère reste seul en cause.

Si ce bloc ne peut provenir que de la vallée du Rhône valaisan, il n'est par contre pas possible de le localiser avec précision. Le Carbonifère à anthracite ou non, y apparaît en deux zones. La zone externe, en avant du massif du Mont-Blanc, occupe le

synclinal de Finhaut-Salvan et le soulèvement des O dents-de-Morcles. L'autre, interne, pénètre en Suisse au Grand-S^t. Bernard et se poursuit par Chable, Mendax, Bramois, Chippis et au-delà jusqu'à l'hospice du Simplon.

Tout ce qu'il est donc possible de dire au sujet du bloc erratique des Verrières, c'est qu'il provient de l'une des deux zones carbonifères du Valais, telles qu'elles viennent d'être rapidement esquissées.

Neuchâtel, 11 Mai 1925.

A. Jeanneret

NID DE LA MÉSANGE A LONGUE QUEUE

(*Orites caudatus*, L.)

par R. Soney.

Le 10 Avril 1924, M^{re} Ed. J. Lafond, de Meyrin, près Genève, me transmettait un nid de Mésange à longue queue, entièrement terminé, qu'un bûcheron venait de trouver dans la fourche d'un arbre récemment abattu et faisant partie d'un bois de chênes d'environ 200 m. x 200 m., avec sous-bois broussailloux, à la tête nord du marais de Meyrin et près du ruisseau le « Nant d'Avril ». Les maisons les plus proches ayant des poules se trouvaient à 400 m. à l'Ouest et 800 m. au Sud, et comme me l'écrivait M. Lafond : « Il faut compter aussi avec le vent, la bise, les cadavres d'oiseaux blessés par les chasseurs et ceux transportés par les renards ». Le nid en forme de bourse de 15 cm. de haut et de 10 cm. de diamètre, avec une ouverture, correspondait à la description faite par von Burg, Oant, Weber⁽¹⁾, c'est-à-dire que la trame était composée de mousse des arbres, lichens, toiles d'araignées, poils, soies de chenilles et de cocons, etc. Quant aux 883 plumes qui le garnissaient, voici ce que j'ai analysé :

Espèces	Poitrine	Flancs	Dos	Couvertures	Croupion	Ventre	Rémiges		Rectrices	Totaux par espèces
							aile droite	aile gauche		
Mésange charbonnière				5			6	8	6	25
Alouette des champs ♂	13									13
Verdier ordinaire ♂						18			1	19
Linotte ordinaire ♂	4 ⁽²⁾		86				15	12	7	124
Etourneau vulgaire ♀			103	7		76				186
Corneille noire						300				300
Pigeon ramier			10							10
Poule domestique		30								30
Perdrix grise ♀		4		14	32					50
Poule d'eau ordinaire		1								1
Canard sauvage ♂		19								19
" " ♀			2							2
Plumes de duvet spéc. div.						104				104
Totaux : Espèces 11	17	54	201	26	32	498	21	20	14 =	883

(1) Catalogue des Oiseaux de la Suisse, Livraison IV, 1907, p. 659-61.

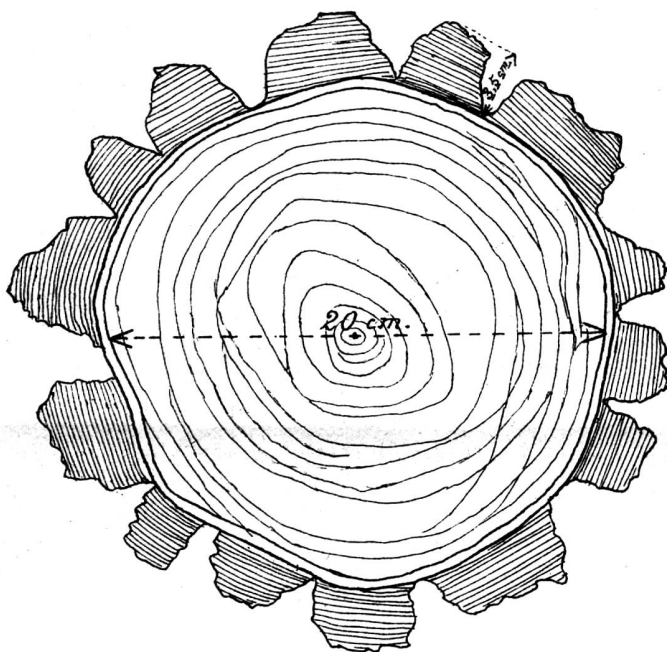
(2) Ces 4 plumes de Linotte présentaient bien le phénomène de mue ruptile décrit par Fatio (Ois. de la Suisse. Linotte ordinaire. Note au bas de la page 673.

Toutes ces plumes étaient fraîches, dans un état parfait de propreté. Les déterminations en furent faites à l'aide de la Collection de peaux du Muséum d'Histoire naturelle de Genève, et des ouvrages de Naumann, Fatio et Hartert.

R. Sordy.

UN ÉPICÉA A GROSSE ÉCORCE

Dans une forêt, propriété de la Commune du Chenit (Vallée de Joux), située sous le grand mas du Risoux, à environ 1200 m. d'altitude, nous avons trouvé un exemplaire d'épicéa à grosse écorce d'une structure remarquable. En effet, l'épaisseur de la couche subéreuse atteint 3 et 4 cm. La partie du tronc affectée de cette végétation



extraordinaire, a tout à fait l'aspect d'un tronc de mélèze. Les gerçures de cette couche de rhytidome sont profondes de 3 cm. Le corps de l'écorce est extrêmement dur et sa grande densité est dénoncée par le poids exagéré de la section extraite du tronc. À l'intérieur, le rhytidome montre une structure en lamelles parallèles; la couleur est d'un beau brun, noirâtre à l'extérieur.

L'arbre possède, au-dessous de cette écorce spéciale, une couche corticale tout à fait normale en structure et épaisseur. Elle est franchement limitée de ce côté extérieur par une ligne visible à l'œil nu. Le rhytidome épaissi s'est donc formé par dessus un épiderme de constitution

ordinaire et sans que ce dernier semble participer à sa formation.

Le phénomène, observé sur un arbre de 20 cm. de diamètre à hauteur d'homme, n'affectait que la portion inférieure du tronc dès le collet de la racine. À partir de 1 m. 50 de hauteur, l'écorce redevenait normale après une très brève zone de transition. L'arbre lui-même montrait une croissance normale; malheureusement, sa cime avait été brisée par les neiges de l'hiver 1923-24, et nous avons été obligé de l'exploiter. Pour en garder le souvenir, une branche du tronc a été déposée dans divers instituts botaniques.

Le professeur Dr C. Schröter, de Zürich, auteur d'un ouvrage sur les Variations de forme chez l'épicéa signale seulement 5 ou 6 types de ce genre en Europe. Les plus remarquables, avec une écorce de près de 9 cm. d'épaisseur, ont été constatés en Autriche et en Allemagne. En Suisse, le sujet du Chenit est le plus caractéristique; un arbre semblable, mais avec une écorce moins épaisse, a été signalé dans les forêts de la Ville de Lausanne.

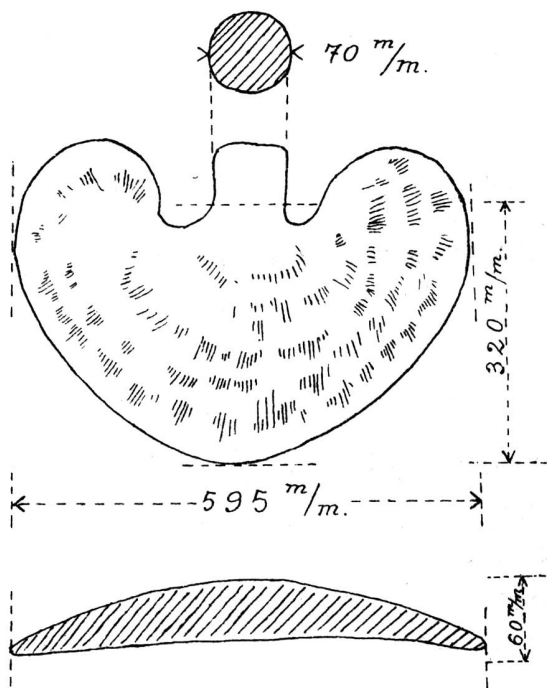
M^r Schröter ne pense pas qu'il puisse s'agir d'un croisement entre l'épicéa et le mélèze, comme on pourrait le supposer après un examen superficiel. Ses écorces de ce type qu'il a pu examiner au microscope portent toutes les caractères de l'écorce d'épicéa. Il faut rechercher la cause du phénomène plutôt dans une manifestation insolite d'atavisme.

Le Fiquet Dessus, Décembre 1924.

illichedy.
Insp. forest.

CHAMPIGNONS

Le 11 Septembre 1923, nous avons vu, à côté de la scierie de Saint-Aubin (Béroche), un grand exemplaire de polypore écaillieux (*Polyporus squamosus*, Huds. - *P. giganteus*, Hartz.) ou oreille d'orme. Ce champignon s'était développé sur le tronc d'un orme voisin (il croît également sur les vieux troncs de frêne, d'érable, de saule, de marronnier, de noyer), son grand chapeau ressemblait à une pelle et mesurait 59 cm. 5 dans sa plus grande dimension, et 32 cm. du pied (diam. 7 cm.) au bord opposé. Poids: 2 k. 800.



Le chapeau charnu avait sa surface supérieure légèrement visqueuse, de couleur blanche et jaune-roussâtre, elle était parsemée de larges écailles pileuses, plutôt triangulaires, brunes, couchées et disposées en lignes assez régulières. Le pied, court, était de couleur jaunâtre, mais noirâtre à la base. Sa chair était blanche, au toucher paraissait compacte, probablement un peu coriace, et répandait une odeur pénétrante, pas désagréable. D'après Gillet, il serait alimentaire quand il est jeune.

* *

Sur une vieille souche de tilleul, aux Allées de Colombier, il a été cueilli un polypore antique (*P. annosus*, Fr.) ayant un aspect particulier. Le chapeau, privé de pied, avait la forme d'une assiette creuse (20 cm. de diamètre et 4 cm. de profondeur), mince, de consistance ligneuse, et portait des zones de croissance d'un brun-jaune, alternant avec d'autres d'un brun foncé; la surface en était très rugueuse.

Le 4 Juillet 1924, on cueillait dans le bois du Devens un agaric poivré (*A. piperatus*, L.) dont le chapeau (9-10 cm. de diam.) portait en son milieu un autre champignon bien développé ayant 3 cm. de hauteur et 5 cm. de diamètre.

EXTRAIT D'UNE CHRONIQUE D'AUVERNIER ⁽¹⁾

1615 à 1642.

L'année 1616 fut abondante en toutes sortes de biens et on fit 11, 12, 13, jusqu'à 14 Gerles par homme, on ne sçavoit ou mettre le vin, on enfonçoit les cuves, jusques la qu'il y en eut à Auvernier qui en emplirent des arches farinières. Le sieur Procureur Abram Tribolé en remplit une citerne. Il coûtoit $\frac{1}{2}$ batz le pot, il y avoit des montagnards qui amenoient deux tonneaux, en donnoient un et on remplissoit l'autre.

L'on commença à vendanger la dite année 1616 le 26 aoust. On l'appela la bonne année et l'on trouvoit de beau froment pour 6 batz l'émine, 10 gros l'orge, 5 l'avoine.

L'année 1617 fut assez abondante et le vin bon et à bas prix, les enfans alloient s'ennyvrer dans les tavernes.

L'an 1622 la Seigneurie fit bâtir une monnoye à Serrières derrière les moulins de M^r Mouchet : Iceluy la fit bâtir. Les Witnauer de Basle étoient les monnoyeurs et battirent quantité de batz et Messieurs de Berne les décrèrent sur leurs terres.

En Janvier 1624 il fit un grandissime froid qui dura jusques sur la fin de Février. Les lacs et rivières gelèrent, celui de Morat et celui de Bienne furent tellement gelés en Janvier et Février que gens, bestes, chars et chevaux marchèrent par dessus, comme si s'avoit été terre ferme et la neige avoit pris pied sur la glace des dits lacs et l'on voyoit des chemins de chaque village à l'opposite l'un de l'autre et il y avoit un chemin depuis la Bonneville jusqu'à Bienne sur le lac que gens et chariots alloient comme sur terre, et le lac de Neufchastel gela un bon coup de canon avant, et les enfans alloient dessus jusqu'au port de Collombier.

(A suivre.)

95^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB JURASSIEN à la Ferme Robert.

Le dimanche 5 Juillet 1925, les huit sections du C. J. étaient réunies en assemblée générale à la Ferme Robert. C'est par une pluie battante qu'étaient arrivées les diverses délégations. A 10 h. précises, l'assemblée s'ouvrit par le chant du Club et les paroles de bienvenue du Président central, M. Louis Yersin. Après la lecture du procès-verbal, l'appel des sections permet de constater la présence d'une cinquantaine de membres.

M. Eugène Bersot, du Locle, jeune clubiste, prend la parole pour exposer le résultat de ses observations sur les mouvements des verticilles floraux chez la campanule et la swertie vivace. Il s'agit ici plus spécialement d'un cas d'autogamie par enroulement des stigmates. Pour la fécondation directe ou autogamie, trois conditions sont surtout nécessaires : rapports convenables de position et de grandeur des étamines et du pistil ; même degré de développement des anthères et du stigmate, du pollen et de l'ovule ; de plus, le pollen doit pouvoir germer sur le stigmate et ensuite féconder l'ovule. Dans la campanule à feuilles de pêcher, les anthères des étamines déposent le pollen sur le style, où les trois lobes du stigmate, en se recourbant, viennent le chercher. Cette intéressante étude fait honneur au clubiste loclois.

M. Aurèle Craber présente ensuite son travail sur les « Fougères neuchâteloises et leurs partitions anormales ». Ce qui donne de l'attrait à l'exposé de M. A. Craber, c'est que ce spécialiste présente à ses auditeurs les 21 espèces de fougères, à l'état frais, que compte la région du Creux-du-Van (notre flore neuchâteloise en possède 24 espèces, et Ch.^s H. Godet, dans sa Flore du Jura suisse, en indique 31).

Des applaudissements chaleureux prouvèrent aux deux orateurs toute la satisfaction que leurs auditeurs avaient éprouvée.

La pluie tient toujours fidèle compagnie aux clubistes, elle empêche donc la promenade traditionnelle dans la propriété du Club. Néanmoins, chacun reprit le chemin de sa maison, content et satisfait de cette bonne journée.



(1) Extrait d'une chronique de la famille de Chaillet.